

LOGNES
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
(Exécution des articles L.2121-10 à 2121-12 du Code Général des
Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune de Lognes se réunira en séance le vendredi 30 juin 2017, à 19h30, à l'Hôtel de Ville.

ORDRE DU JOUR

- ÉLECTIONS SENATORIALES DU 24 SEPTEMBRE 2017 – ELECTIONS DES SUPPLEANTS DES DELEGUES DE LA COMMUNE DE LOGNES.

En Mairie, le 20 JUIN 2017

André YUSTE



Maire de Lognes.